



Parcelle de terrain différente du cadastre

Par **Entringer stephanie**, le **01/08/2017** à **08:45**

Bonjour,

Nous avons acheté une maison en 2008 et nous avons constaté chez le notaire au moment de la signature que le cadastre était différent de la réalité du terrain qui était délimité par des fils barbelés.

Nous avons deux parcelles. Celle qui pose problème est un pré. D'après le cadastre, il faudrait nous retirer 2 à 3 mètres sur toute la longueur.

Nos voisins ne souhaitent pas récupérer ce bout de terrain, cependant ils veulent délimiter proprement leur terrain et souhaitent simplement que les choses soient claires aux yeux de la loi.

Peut-on simplement s'arranger à l'amiable et construire le grillage à l'endroit qui est délimité depuis toujours?

Merci pour votre réponse.